



DCS  
Case postale 3965  
1211 Genève 3

**DÉCISION**  
du **20 SEP. 2022**

approuvant la délibération du conseil municipal de la commune de Genève du 28 juin 2022

Vu l'article 90 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984 ;  
vu l'article 1, alinéa 3 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes  
du 26 avril 2017,

**DÉPARTEMENT DE LA COHÉSION SOCIALE**

**DÉCIDE**

La délibération du conseil municipal de la commune de Genève du 28 juin 2022, portant sur:

un crédit budgétaire supplémentaire 2022 de 1 050 000 francs destiné à contribuer au  
financement des mesures fédérales sur l'atténuation des conséquences économiques du  
coronavirus dans le secteur de la culture

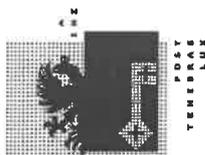
**est approuvée.**



Thierry Apothéloz

Annexe : délibération signée

Communiquée à :  
la commune de Genève  
SAFCO



**Crédit budgétaire supplémentaire de 1 050 000 francs destiné au cofinancement d'une partie du dispositif Covid-culture genevois (PR-1526)**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettre d), de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

sur proposition du Conseil administratif,

*décide:*

à l'unanimité, soit par 69 oui

*Article premier.* – Il est ouvert au Conseil administratif un crédit budgétaire supplémentaire de 1 050 000 francs destiné à contribuer au financement des mesures fédérales sur l'atténuation des conséquences économiques du coronavirus dans le secteur de la culture.

*Art 2.* – La charge supplémentaire prévue à l'article premier sera couverte par des économies équivalentes de charges ou par de nouveaux produits dans le budget de fonctionnement 2022 de la Ville de Genève.

*Art. 3.* – Les charges prévues à l'article premier seront imputées aux comptes budgétaires 2022 sur les rubriques suivantes:

- 550 000 francs, Service culturel, cellule de gestion 31060099, groupe de compte 36 Charges de transfert, nouveaux OTP en attente de création;
- 500 000 francs, Service culturel, cellule de gestion 31060099, groupe de compte 36 Charges de transfert, nouveaux OTP en attente de création.

---

Certifié conforme:

Le Secrétaire:

Alain de Kalbermatten

La Présidente:

Uzma Khamis Vannini